

Pour diffusion immédiate
CNW : code 37 et envoi aux hebdomadaires
GQM 00350

Plan québécois des infrastructures 2021-2031

Remplacement de deux écoles du Centre de services scolaire de l'Énergie: un investissement de plus de 30 millions \$

Shawinigan, le 18 novembre 2021. — Les élèves des écoles de la Petite-Rivière, dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides et Notre-Dame, à Notre-Dame-du-Mont-Carmel pourront bientôt évoluer dans de nouveaux milieux d'apprentissages sécuritaires, modernes et adaptés à leurs besoins. La députée de Laviolette–Saint-Maurice, M^{me} Marie-Louise Tardif, au nom du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, a fait l'annonce aujourd'hui des deux investissements dans ces écoles, en compagnie de M. Denis Lemaire, directeur général du Centre de services scolaire de l'Énergie.

Le projet retenu pour l'école de la Petite-Rivière, consiste au remplacement partiel (conservation du gymnase et des superficies afférentes) avec ajout d'une classe (total de 9 classes).

En ce qui a trait à l'École Notre-Dame, il s'agit du remplacement partiel de 14 classes à l'école située dans l'ancienne partie pour en faire une école de 23 classes.

Les projets s'inscriront dans la nouvelle vision gouvernementale pour une « nouvelle génération d'écoles », dévoilée à l'hiver 2020 par le premier ministre et le ministre de l'Éducation. Inscrite dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, cette nouvelle génération d'écoles est adaptée aux méthodes d'enseignement modernes. Les espaces communs favorisent la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves. Les nouvelles écoles arborent également une toute nouvelle identité architecturale mettant en valeur des accents de bleu et des matériaux du Québec, principalement le bois et l'aluminium.

Ces projets ont été retenus et priorisés, notamment parce que les bâtiments sont tellement vétustes qu'il devient plus rapide, économique et sécuritaire de les détruire pour ensuite les reconstruire, offrant ainsi aux élèves et au personnel des écoles de qualité, saines et stimulantes.

Citations :

« Je suis très fier des sommes annoncées aujourd'hui. Elles serviront à remplacer deux écoles considérées en « fin de vie utile » et permettront aussi aux élèves de jouir d'une école neuve ! Je le répète souvent : il est essentiel d'investir en éducation et de placer les élèves au cœur de nos priorités, en leur offrant des milieux d'apprentissage sécuritaires et modernes. Les enfants doivent pouvoir évoluer dans des espaces lumineux et adaptés à leurs besoins pour pouvoir atteindre leur plein potentiel. Prendre soin de nos écoles, c'est aussi donner à nos enseignantes et enseignants des lieux de travail qui leur permettront de se réaliser pleinement. »

Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation

« Notre-Dame-du-Mont-Carmel connaît une croissance démographique importante. L'espace est beaucoup trop restreint dans l'ancienne partie. Et Petite-Rivière se trouve aussi à l'étroit. En 2019, les deux écoles ont fait l'objet d'importants travaux de renforcement de structure. Il s'agissait de solutions temporaires, nous allons y remédier de façon permanente. Je me réjouis des sommes accordées pour notre centre de services scolaire. Comme partout au Québec, les enfants méritent ce qu'il y a de mieux : des écoles, modernes, lumineuses et sécuritaires où ils peuvent apprendre et socialiser en toute quiétude. Grâce à cette mesure qui vise le remplacement des bâtiments vétustes, nous pourrions éliminer les écoles désuètes et rafraîchir les infrastructures, mettant ainsi en place toutes les bases nécessaires à l'atteinte de la réussite éducative. »

Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette–Saint-Maurice

« C'est avec une immense joie que nous accueillons ces investissements majeurs autorisés par le ministère de l'Éducation (MEQ). Grâce à la mesure « remplacement d'un bâtiment » du gouvernement, le quotidien de nos élèves et membres du personnel des écoles de la Petite-Rivière et Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel changera complètement. Ayant démontré les besoins urgents de ces milieux, nous sommes fiers que 2 des 12 projets autorisés par le MEQ dans toute la province, se concrétiseront sur le territoire du Centre de services scolaire de l'Énergie. Cela envoie le message que les milieux ruraux peuvent aussi accéder à ces infrastructures de qualité, même si la population est moins nombreuse qu'en milieu urbain. Peu importe où ils vivent, tous nos élèves méritent des écoles où l'environnement favorise leurs apprentissages et le développement de leur plein potentiel. »

Denis Lemaire, directeur général du Centre de services scolaire de l'Énergie

Faits saillants :

- L'investissement annoncé est prévu au *Plan québécois des infrastructures 2021-2031*. Il servira à remplacer un bâtiment devenu vétuste.
- La sélection des projets retenus a été effectuée, entre autres, selon l'état de vétusté physique du bâtiment, sa fonctionnalité ainsi que la présence d'éventuels enjeux de santé ou de sécurité). La nécessité de reconstruire l'infrastructure selon la situation d'espace du territoire a aussi été étudiée.

— 30 —

Sources : Jean-François Del Torchio
Directeur de la stratégie
Cabinet du ministre de l'Éducation
438 490-5502
jean-francois.deltorchio@education.gouv.qc.ca

Hugo Lemay
Attaché politique de la
députée de Laviolette–Saint-Maurice
819 539-7292
hugo.lemay@assnat.qc.ca

Amélie Germain-Bergeron
Coordonnatrice aux communications
Centre de services scolaire de l'Énergie
819 539-6971, poste 2340
agermainbergeron@cssenergie.gouv.qc.ca